

## **Actualités de l'ORMR : modules d'aide à la conformité de l'ORMR, rappel de l'ouverture des candidatures aux Prix d'excellence aux résidents exceptionnels (27 juin 2024)**

### **Ressources mises à disposition par l'ORMR : modules d'aide à la conformité** ***Des ressources pour favoriser la conformité à portée de main***

L'ORMR tient à s'assurer que les titulaires de permis/exploitants et les membres du personnel des maisons de retraite disposent des outils adéquats afin de les aider à maintenir les établissements en conformité avec la *Loi sur les maisons de retraite* et le règlement connexe. Les modules d'aide à la conformité (MAC) de l'ORMR sont conçus pour doter les titulaires de permis/exploitants et les membres du personnel d'une solide connaissance des obligations énoncées dans la Loi et le règlement.

L'ORMR vous encourage à accéder aux MAC disponibles et à les suivre afin que les résidents puissent continuer d'être libres de choisir et de vivre avec dignité et en toute confiance. Voici les thèmes des MAC :

- [Gestion des comportements](#) – met l'accent sur la prévention et la gestion des comportements susceptibles de mettre en danger les résidents et les autres personnes dans les maisons de retraite, la marche à suivre pour intervenir lorsqu'un résident ou une résidente manifeste un tel comportement, et les circonstances dans lesquelles il est nécessaire de renforcer la surveillance.
- [Plaintes](#) — permet d'évaluer, au travers de situations courantes, la connaissance de la procédure à appliquer pour recevoir une plainte et la traiter.
- [Évaluations et programmes de soins](#) – explique comment se conformer aux dispositions réglementaires relatives aux évaluations et aux programmes de soins.
- [Planification des mesures d'urgence](#) – présente les étapes essentielles pour préparer un plan de mesures d'urgence qui respecte la réglementation en mettant l'accent sur quatre domaines clés : l'élaboration d'un plan, la collaboration avec les partenaires communautaires, la formation du personnel et des bénévoles, et la mise à l'essai du plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les MAC, rendez-vous sur [RHRA.ca/fr/CAMs](https://rhra.ca/fr/CAMs). Si vous avez des questions, communiquez avec nous par courriel à [info@rhra.ca](mailto:info@rhra.ca) ou en composant le 1 855 275-7472.

### **Rappel : Proposez une résidente ou un résident pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels!**

Vous avez encore le temps de proposer une personne remarquable résidant dans votre maison de retraite pour l'édition annuelle du Prix d'excellence aux résidents exceptionnels de l'ORMR. Nous acceptons les candidatures jusqu'au **mercredi 31 juillet 2024**. Ce prix annuel récompense une résidente ou un résident qui a significativement amélioré la qualité de vie des autres résidents et des membres de la communauté. Les titulaires de permis/exploitants et les membres du personnel des maisons de retraite sont encouragés à proposer des candidatures dans le cadre du prix afin de célébrer une résidente ou un résident d'exception et de saluer ses contributions.

Si vous connaissez une résidente ou un résident qui a changé la vie de ses semblables et de sa communauté, [déposez votre formulaire de mise en candidature pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels](#).

Si vous avez des questions, ou aimeriez proposer une candidature par courriel, communiquez avec nous à l'adresse [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).